# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 JANVIER 1885. | 58ème Année.

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

...mes et New Orleans, Le

...E-ORLEANS.

...JANVIER 1885

ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux mêmes prix.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$3 00
Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre, et la demi-livre à 40 cents. Fruits de pays cristallisés, à 60 cents, chez A. Lemanne, coin des rues St. Pierre et Royale. Voyez l'annonce.


## La lettre de M. Grover Cleveland.

Nos lecteurs ont déjà pu parcourir dans nos dépêches d'hier, trois ou quatre jours, une lettre destinée à la publicité, adressée par M. Grover Cleveland à Thos. Curtis, président de la Ligue Nationale de Réforme du Service Civil. Les vues qu'y exprime le président élu, sont si remarquables; les engagements qu'il y prend, acquièrent une si grande importance, dans la situation actuelle, à la veille de l'entrée au pouvoir du parti démocrate, que nous nous faisons un devoir de la reproduire tout entière:

Albany, N.-Y., 25 décembre 1884.

A l'Honorable William Curtis, président du "National Civil Service Reform League."

Cher Monsieur,

"J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, à la date du 20 décembre, au nom de la Ligue de la Réforme du Service Civil National. Une réforme pratique dans le Service Civil est impérieusement réclamée; c'est là une vérité surabondamment prouvée par ce fait qu'un statut, relatif à l'exécution de ce résultat, si bien conçu que votre lettre a été adopté par les deux Chambres du Congrès, sans distinction de partis politiques, et par cet autre fait que l'opinion générale, au sein des masses politiques, réclame une mise en vigueur pleine et sincère de la législation ainsi votée.

"Je considère que le devoir s'impose à moi d'appuyer cette mesure, parce que ma conception de la foi démocratique pure et des devoirs publics veut que ce Statut, comme les autres, soit fidèlement appliqué, soit mis en pratique dans un plébiscite parce que, dans diverses déclarations faites avant mon élection à la Présidence, approuvées par le parti dont je relève, et sur lesquelles je ne suis nullement enclin à revenir, j'ai effectivement promis à la nation qu'il en serait ainsi.

"Je n'ignore point le fait, par vous rappelé, que beaucoup de nos citoyens craignent que le parti qui vient d'être chargé du gouvernement exécutif national ne démontre qu'il est dans un service public des abus irrémédiables. Je sais effectivement qu'ils sont profondément enracinés; je sais aussi qu'on suppose que le système de distribution de places, du patronage, (spoils) est entièrement lié au maintien de l'organisation du parti, et je ne suis pas certain que tous ceux qui prétendent être partisans de cette réforme ne demeurent les fermes appuis, lorsqu'ils la rencontreront comme un obstacle pour eux sur le chemin du patronage et des emplois.

"Mais, simplement, en ce qui concerne le mandat qui m'est confié, je ne permettrai à aucune considération semblable de me faire fléchir dans mes efforts pour l'application de cette loi.

"Il est certain que ceux dans le gouvernement qui n'embrasse point la lettre même du statut relatif au service civil, mais aussi dont la nature est telle, que le renvoi des titulaires actuels ne doit pas avoir lieu, selon moi, avant l'expiration d'office en faisant ce renvoi sur la seule considération politique, et dans le but unique de favoriser ceux qui sont en harmonie politique avec le pouvoir qui le nomme.

"Néanmoins, beaucoup de ceux qui occupent de telles positions ont perdu tout droit à y être conservés, parce qu'ils ont fait usage de celles-ci dans un but de parti, au mépris de leurs devoirs publics; parce qu'au lieu d'agir en fonctionnaires respectables, ils se sont montrés partisans actifs ils et se sont livrés, sans scrupules, à des intrigues locales de parti.

"Il importe de rompre avec le passé; il importe que de pareils fonctionnaires, aussi bien que leurs successeurs, sachent que l'utilité pratique, la compétence et la fidélité aux devoirs publics sont des conditions indispensables à maintenir en place; que l'exercice punible et libre de leurs droits politiques individuels est la sage limite qu'ils ne doivent point franchir dans l'application de ces mêmes droits.

"Si je ne m'adressais qu'à des amis politiques, il me semblerait absolument opportun de leur rappeler que si la prochaine Administration doit être Démocratique, le respect de l'intérêt général ne lui permet pas toujours de récompenser la fidélité au parti par des places. Je leur dirais que si les démocrates ont le droit d'espérer une certaine prise en considération dans la distribution des emplois en dehors du service civil, des règles aussi doivent être établies et avoir pour base la compétence bien démontrée. Ce sont des règles qui doivent guider ceux auxquels incombe le devoir de choisir les titulaires. C'est l'enquête faite sur la question de compétence qui doit décider leurs choix, et non pas les importunités de recommandations sollicitées par les candidats.

Bien à vous,

GROVER CLEVELAND.

Dans tous les pays convenablement constitués—quelle qu'en soit d'ailleurs la forme gouvernementale (la république n'a rien à voir là-dedans, pas plus que la monarchie) on a toujours cherché à arracher les emplois administratifs aux vicissitudes de la politique. Il en a constamment été ainsi dans l'Europe moderne et en Amérique, même après la transformation des colonies anglaises en république des Etats-Unis, dans les commencements du moins. Toujours on a fait une distinction entre les fonctionnaires politiques, dont le premier devoir est d'obéir à la volonté populaire dans les démocraties, au bon plaisir du prince dans les royautés, et les fonctionnaires administratifs, qui exécutent les travaux de détail, règlent le doit et l'avoir du pays, jouent, dans l'Etat, le rôle des commis aux appointements fixes, dans une maison de banque ou de commerce, dont les occupations exigent des études spéciales, et veulent une honnêteté à toute épreuve. La double question de la capacité et de l'honnêteté de l'employé n'a jamais pu être et ne sera peut-être jamais résolue que par le long terme et même la perpétuité du service. Cela est si vrai, que l'on est arrivé à poser en axiome que l'honnêteté administrative est en raison directe de la durée des fonctions.

Tel est le principe qui a guidé les premières administrations de la République américaine, et l'on sait la réponse de Jefferson à ceux qui lui présentaient un candidat: Est-il capable? Est-il honnête?

Ce ne fut que quand le flot de la démocratie commença à monter, en concurrence avec celui de l'immigration, que le politicianisme se développa et organisa la curée des places qui est devenue, depuis, une des plus grandes plaies de l'Union. On entendit alors un homme éminent s'écrier, aux vainqueurs les dépouilles! C'était le cri d'une soldatesque dans le délire de la victoire. D'autres inventèrent, pour les besoins de la même cause, le système de la rotation des emplois, c'est-à-dire le principe de l'instabilité des fonctions, l'intérêt individuel d'une partie des membres du corps social satisfait tour-à-tour, aux dépens du bien-être de la masse. Dans le premier cas, c'était une ornanité; dans le second, une insanité; dans tous les deux, la négation de toute vérité administrative.

Les choses n'ont qu'empiré depuis bientôt une soixantaine d'années. Sous la longue administration républicaine, surtout, les excès devinrent tels, les malversations si audacieuses et si colossales, la corruption électorale si alarmante pour l'avenir du pays, que le peuple tout entier jeta enfin un cri universel d'indignation.

Le parti, qui détenait le pouvoir vit bien qu'il était perdu si les choses continuaient de la sorte; il proposa un commencement de réforme, qui fut adopté de concert avec les démocrates du Congrès. Nous voudrions bien faire honneur à nos adversaires de cet acte, louable en lui-même; malheureusement, il nous est trop clairement démontré qu'ils n'ont songé, en l'accomplissant, qu'à leur propre intérêt. La preuve, c'est que cette loi, leur œuvre, ils ne l'ont respectée qu'en ce qui concernait leurs adhérents; c'est qu'ils l'ont violée toutes les fois qu'ils l'ont pu, au détriment de ceux qui ne leur étaient pas inféodés. Leur but—ils l'avouaient s'ils avaient un peu de franchise—n'a été que de se conserver, grâce à cette loi, de nombreuses intelligences dans la grande armée des fonctionnaires publics, en cas d'une défaite qu'ils avaient pleine raisons de prévoir et qu'ils viennent, en effet, de subir. Il faut ajouter que si les démocrates avaient été animés des mêmes sentiments qu'eux, ils eussent fait un métier de dupe en votant la réforme, si embryonnaire qu'elle fût.

Il n'en est pas ainsi. Ils voulaient sincèrement la loi qu'ils ont adoptée, et ils applaudiront au signataire de la lettre que nous venons de reproduire. M. Cleveland y déclare solennellement qu'il maintiendra intacte la réforme votée et déjà mise à exécution—d'abord parce qu'il la trouve bonne, puis et surtout parce qu'elle est la loi.

C'est une grande chose, il en faut convenir, c'est toute une révolution, que ce respect de la loi, même au détriment des siens, dans un pays où, par intérêt de parti, elle était devenue l'objet de violations continuelles, audacieuses, systématiques.

Aux démocrates qui se croiraient lésés, M. Cleveland oppose d'abord les engagements antérieurs qu'il a pris, devant la nation, et à la suite desquels il a été élu, puis l'honneur du parti qui est, avant tout, un parti de réforme et doit rester fidèle à ses principes; enfin, l'intérêt général de l'Union, qui doit être administrée par ceux qui s'en montrent dignes par leurs connaissances, par leurs aptitudes intellectuelles et morales. L'institution n'est pas créée pour récompenser les services rendus aux partis, pour donner des pensions de retraite aux soldats de telle ou telle cause victorieuse. Le fonctionnement irréprochable de tous les départements administratifs, le mouvement correct de tous les rouages gouvernementaux, voilà son seul but.

M. Cleveland va même au-delà des prévisions de la loi; il déclare qu'il y a des fonctionnaires que cette loi ne protège pas, et qu'il veut pourtant conserver en place, jusqu'à l'expiration de leur terme légal, parce qu'aucune raison, soit d'incapacité, soit de malhonnêteté ne s'élève contr'eux, parce que leur destitution ne pourrait être motivée que par la politique, en dehors de laquelle ils ont toujours exercé leurs fonctions.

Mais aussi, malheur à ceux qui se sont faits les valets d'un parti; qui, payés pour faire les affaires du peuple n'ont travaillé qu'à faire celles de leurs patrons; que l'on a vus souvent abandonner leurs bureaux qui réclamaient leur présence, pour courir de club en club, de meeting en meeting, de ville en ville, soutenir parfois les plus indignes candidatures. Pour ceux-là; pas de pitié, ils en sont indignes; ils seront, sans merci, rayés des cadres. Pour le malheur, comme pour la honte des radicaux, ils ne sont que trop nombreux.

On ne saurait assez applaudir à cette politique franche, loyale qui dit hardiment ce qu'elle veut, et fera, sans hésiter, ce qu'elle dit. Il faut en finir avec l'abominable curée des places qui avilit les âmes, corrompt les intelligences, trouble les idées, détruit l'esprit public, déshonore la nation, et fait de la politique une sorte de cloaque où grouillent pêle-mêle tous les intérêts pervertis, tous les égoïsmes éhontés, toutes les ambitions malsaines, toutes les entreprises véreuses, toutes les basses convoitises, toutes les consciences achetées ou à vendre. Avec une administration comme celle de M. Cleveland, il sera permis à tout honnête homme d'être républicain, si le cœur lui en dit, démocrate, si telle est la condition, et il n'aura pas à apercevoir derrière l'expression de son opinion, derrière son vote, une place à gagner, ou fût-il indigne, à perdre, mérität-il de la garder—suivant le verdict favorable ou défavorable du corps électoral; il nous sera permis à tous d'agiter des questions de principes, plus non seulement des questions de place, et la politique américaine ne sera plus une coalition d'intérêts individuels ligués contre le bien de la communauté, mais une arène ouverte à l'intelligence, au patriotisme, pour y discuter les meilleurs moyens d'assurer la grandeur et la prospérité de notre grande et splendide patrie.

---

Le numéro du 24 décembre de la *Patria*, de la ville de Mexico, publie une lettre du 13 de son très habile agent et correspondant orléanais, M. Arturo Paz, fils du très distingué propriétaire-directeur du journal. Elle a trait à la visite que les représentants de la République-sœur ont faite au commandant de l'aviso français le *Bouvet* et à la sérénade que le corps de musiciens du señor Payen a donnée au major Burke. Nous l'avons lue avec beaucoup de plaisir et en félicitons notre jeune confrère.

---

Le numéro du 3 janvier du *Scientific American*, que le bureau de poste nous a transmis hier, est un des plus intéressants et des plus instructifs que nous ayons onodre lus.

---

En se référant aux annonces on verra que la maison Bassetti et Xiques a reçu 25 barils marrons de Savoie de premier choix, 50 caisses champagne Veuve Clicquot et 100 caisses Bénédictine.

---

M. P. Werlein, l'habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connaît, est très justement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique; il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter, tous les jours. Il ne rentre dans la composition que des fers et des bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison, pour leur fournir un piano modèle et d'une solidité à toute épreuve. Chaque piano passe pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien tête son après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins, que les pianos des autres marques.

---

Maison E. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit ici à nos réclame banale, à une annonce faite dans l'unique but d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui mettent à profit la circonstance pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux dans un climat aussi changeant que le nôtre, c'est dire de tous ceux qui ont quelque expérience à la matière. M. Grunewald possède aussi de pianos de même fabricant mais qui sont d'occasion, c'est-à-dire de seconde main, pour faire usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque insignifiants.

---

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'ordre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation de journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

---

Fin de conversation.

—Oui, mon cher, je lui ai dit ça, carré ment, devant tout le monde.... Il est vrai que personne ne l'a entendu!

---

Nous lisons dans le *Propagateur Catholique* d'hier:

Une dépêche de Rome annonce que le Rev. Père A. Durier, curé de l'église de l'Annonciation en cette ville, a été nommé Evêque de Natchitoches.

C'est une nouvelle que tout le monde a aperçu avec plaisir, excepté celui qui en est l'objet et aussi les fidèles de l'église de l'Annonciation, attachés depuis si longtemps à leur pasteur.

Pour nous, si nous sympathisons d'un côté avec les regrets et sacrifices qui auront lieu de part et d'autres, nous ne pouvons, d'un autre côté, que féliciter hautement l'église de Natchitoches, veuve depuis si longtemps.

En notre nom et au nom de tous les prêtres de ce diocèse, nous applaudissons à cet heureux choix des évêques de la province Ecclésiastique. *Ad multos annos!*

---

### Un Héros.

M. Latour, le commandant du bateau porte-torpille qui a fait sauter un navire chinois à Fou-Tchéou est à Paris. Il est venu se faire extraire la balle qui lui a crevé un œil, lors de cette mémorable affaire. Un de nos amis, dit un grand journal de la capitale, l'a vu à son passage, il a forcé sa modestie et obtenu de lui le récit d'un fait d'armes qui n'a pas son précédent dans l'histoire des guerres navales, car c'est la première fois à Fou-Tchéou que la torpille a joué son rôle en bataille rangée. C'est faire œuvre patriotique que de propager le récit de pareils actes. Aussi tout le monde, M. Latour le premier, comprendra-t-il que nous le reproduisons pour fournir un noble argument de plus à ceux qui ont foi dans le relèvement de notre pays.

La veille de la bataille, l'amiral Courbet réunit en Conseil de guerre tous les capitaines de navires qui devaient prendre part au combat du lendemain: M. Latour, bien que simple lieutenant de vaisseau, assistait au Conseil en sa qualité de commandant du torpilleur 45. Froid, impassible, l'amiral donne ses ordres:

—Notre premier devoir est de couler la flotte chinoise et ce ne sera pas long, je l'espère.

C'est ainsi qu'il débute; puis chacun recueilli, enthousiaste, fier de son chef, reçoit ses instructions. L'amiral désigne au jeune officier le vaisseau qu'il doit faire couler. On se sépare.

M. Latour rentre à son bord, passe la revue de ses onze hommes et se couche. Le lendemain, il dînera encore. Tout est en bon état. A son passage à Saïgon, il a fait blinder les ouvertures de son bateau de plaques de tôle. Chaque homme est protégé par une sorte de carapace en tôle également. Lui de même, sauf au visage, car il faut qu'il ait l'œil partout. Il connaît de longue date le navire qu'il doit attaquer, l'ayant reconnu les jours précédents dans ses promenades qu'il appelle en vrai Parisien "son tour du Bois." Ses dispositions suprêmes, il les a prises.

—Qu'on envoie ma paye en France, a-t-il dit le matin au commissaire du bord. Elle a trop de chances de tomber à l'eau avec moi.

Il n'attend plus que le signal. C'est le pavillon zéro qui doit être hissé sur le vaisseau amiral. Il a les yeux fixés sur ce vaisseau. Voici le pavillon qui se dresse. Plus de retard! En route!

Le torpilleur part rapide comme l'éclair. En un instant il est arrivé sur le navire chinois. La torpille portée éclate. Le vaisseau ennemi commence à couler.

—Machine en arrière! s'écrie l'officier.

Hélas! le torpilleur ne bouche pas; sa fourche s'est prise dans les flancs du navire ennemi.

Il y eut alors quatre minutes d'angoisse terrible. Pendant ces quatre minutes, M. Latour voyait peu à peu sombrer le vaisseau chinois et se demandait s'il allait être englouti avec lui. En même temps il fixait les yeux au dessus de sa tête sur le pont du navire ennemi et il apercevait distinctement l'équipage effaré, se sentant perdu, fou du désir de se venger, s'armant de tout ce qu'il avait à sa portée, déchargeant sur lui et sur ses hommes des coups de fusil de revolver, lui jetant à la main des grenades. Il voit non moins distinctement un officier chinois prendre un pistolet, l'ajuster....

Le Chinois a visé juste. L'officier est atteint à l'œil.

Il ne perd pas son sang-froid. Derrière lui un matelot blessé pousse des gémissements:

—Pourquoi criez-vous?

—J'ai le bras brisé, mon capitaine.

—Moi j'ai l'œil crevé et je ne dis rien.

—Pardon, mon capitaine.... si j'avais su.

—Et le matelot se tait.

—Machine en arrière! crie de nouveau l'officier blessé.

Cette fois la manœuvre réussit. Le torpilleur 45 est dégagé et file sur la rivière Min avec la même impétuosité que tout à l'heure; il passe devant un navire anglais qui pousse des hourrahs. Puis on se fait hors de portée si stoppe. Le vaisseau chinois s'est englouti dans les flots. Il a mis neuf minutes à couler.

Le jeune officier a accompli sa mission.

.....

.....

M. Latour est un jeune homme de trente ans environ, de taille un peu au-dessous de la moyenne, trapu. Il porte en pointe sa barbe qui est blonde et taillée assez ras. L'œil qui lui reste est bleu.

Quant à l'autre œil, il a été extrait ainsi que la balle. Une bande de taffetas noir en recouvre la place en attendant qu'on ait placé un œil de verre dans l'orbite resté vide. M. Latour a grande hâte que cette opération soit finie. Il veut retourner là-bas, par le prochain paquebot, pour redemander une mission de même nature, car lorsqu'on lui parle de ce qu'il a fait à Fou-Tchéou, il dit:

—Ça s'oublie.

Non, mon officier!

---

La toilette, à Paris.

Les bijoux, pour les hommes: Les élégants en portent très peu. Cependant, il est des bijoux qu'on est obligé d'avoir, l'épingle de cravate par exemple. La plus en vogue est ordinairement formée d'une jolie pierre—saphir cabochon, perle ou turquoise—entourée de petits brillants. Eviter le rubis ou l'émeraude, ces deux couleurs étant un peu criardes, surtout le jour.

Très à la mode également deux bagues au petit doigt de la main gauche. Ces deux bagues se composent de deux gros anneaux en or mat, l'un uni et l'autre orné d'une pierre de couleur au centre et d'un brillant de chaque côté.

La chaîne de gilet se porte très courte et sans aucun pendentif.

---

Le soir: Avec l'habit, on continue à ne pas porter de chaîne de gilet. Ce qui n'empêche pas d'avoir dans sa poche une bonne montre ou un excellent chronomètre.

Cette année, on porte la chemise à deux boutons. Pour boutons, on a adopté les pierres de couleurs entourées de petits brillants, c'est d'un très joli effet sur le blanc du plastron. Les perles ne sont possibles que très grosses et très pures.

---

Un procès des plus romanesques vient de se dérouler devant la cour centrale criminelle de Londres.

Il s'agissait du testament d'un vieil avare millionnaire, qui habitait en garni chez l'inspecteur des mœurs, à Leamington. Le défunt avait toujours désigné son fils naturel comme son légataire universel.

Néanmoins, on fut étonné de trouver, lors de sa mort, un testament rédigé en faveur de l'inspecteur des mœurs.

Celui-ci s'était servi d'une lettre écrite au crayon et signée à l'encre par le défunt. Il avait effacé les caractères au crayon et au-dessous de l'écriture à l'encre avait rédigé un testament, l'instituant lui-même légataire universel, au détriment du fils naturel.

La sœur de ce dernier également enfant naturel du défunt avait entre les mains la preuve du faux commis par l'inspecteur, c'est-à-dire, qu'elle avait chez elle une lettre du défunt lui annonçant qu'il léguait tous ses biens à son fils naturel.

On plaida, cependant, pendant longtemps à produire cette lettre, parce que le défunt y traitait fort mal sa fille, et qu'elle craignait de nuire à sa réputation en livrant une pareille pièce aux tribunaux.

Finalement, la fille se résigna à divulguer la lettre en question qui était accusatrice, puisqu'elle était postérieure au faux testament préparé par l'inspecteur. De là, et après d'interminables démarches et contre-marches, ce procès vient de se terminer par un jugement condamnant l'inspecteur et l'un de ses complices à quinze ans de travaux forcés, et adjugeant le million du défunt au fils naturel du défunt.

---

—Plusieurs journaux ont annoncé que M. Pasteur se préparait à partir pour le Brésil afin d'étudier les expériences relatives à la vaccination de la fièvre jaune. Cette nouvelle est inexacte: M. Pasteur, retenu par ses études sur la vaccination de la rage, ne songe pas à quitter la France en ce moment.

On nous assure, dit le *Figaro*, que la santé de Mlle Louise Michel serait en ce moment presque aussi gravement compromise que celle de sa mère.

La condamnée de la manifestation des invalides est dans un continuel état nerveux qui se traduit par des hallucinations, des tressaillements des tendons. On craint un affaiblissements du cerveau.

Il paraît, en tout cas, à peu près certain que Louise Michel ne retournera pas à Clermont. Si elle n'est pas graciée, elle devra suivre un traitement dans une maison de santé.

---

La douairière de Brionne, à qui l'on parle de son fils unique, un gommeux des plus infatués:

—Mon Dieu, ce n'est pas précisément un imbécille. Mais sa vanité l'a rendu sot; puis, sa sottise l'a rendu bête. Voilà!

---

*L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* annonce que le regretté Paul Lacroix laisse plusieurs ouvrages importants outre ceux que nous avons déjà annoncés: une histoire de la *Restauration*, qui aurait été la suite de ses travaux historiques; une *Histoire générale de la peinture ancienne et moderne*, des *Mémoires* qui ne formeut pas moins de douze volumes; enfin une *Bibliographie générale rabelaisienne*.

---

C'est sans doute par erreur que Bernardin de Saint-Pierre a placé son célèbre roman dans l'Ile de France plutôt qu'aux environs de Varsovie!..... Puisque, en parlant de son amour, Virginie vous jette toujours son *Paul au nez*.

---

Sur la façade d'une maison sise rue Perronet, à Neuilly, se balance gracieusement l'écriteau que voici:

"Le concierge est faillieur, fait les chaussures et met le vin en bouteilles."

Il ne faudrait donc pas trop s'étonner, n'est-ce pas, si un concierge aussi occupé n'avait pas toujours le temps de tirer le cordon!

Calino s'est fait chirurgien.

Hier on cadeaut devant lui des dangers du chloroforme appliqué aux patients.

—Avec moi, rien à craindre, interrompit Calino. Quand j'endors un malade, j'attends qu'il soit réveillé pour commencer l'opération.

---

Décédé hier, à six heures du matin, à l'âge de 70 ans, MARIE A. BURGA. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, dimanche, à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 233 rue Bourbon.

De la part de ses enfants.

---

Décédé, à 6 heures du matin, le 1er janvier 1885, à l'âge de 35 ans PHILÉMON AGNELLY, natif de Salerne, département du Var, France.

De la part de son beau-père, Jos. David.

Les journaux de Marseille sont priés de bien vouloir reproduire cet avis.

---

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin à 7 heures du matin, samedi, 10 janvier 1885, pour le repos de l'âme de feu PIERRE LARQUÉ. Les amis et connaissances sont priés d'assister à la cérémonie religieuse.

4 janv—6f

---

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré le 16 janvier 1885, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feu MANUEL TRUCH. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'y assister.

4janv—1f

---


B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleures crûs, récoltes de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc

AUX PLUS BAS PRIX.

---

Remerciements.—Les Sœurs Maristes de Ste-Croix viennent, au nom des Orphelines de l'Asile de l'Immaculée Conception, remercier les généreux amis qui ont contribué à leur procurer les joies tant appréciées par l'enfance, à l'occasion de la Fête de Noël.

Nous offrons notre sincère gratitude au Maire J. V. Guillotte pour ses différents dons; au Bon Père Noël, l'ami des petits enfants, pour son cadeau annuel bon nombre de barils de charbon, à Mme Haley pour la grande variété de jouets qui ont contribué à orner l'Arbre de Noël, et à M. A. Dufieu pour ses nombreuses largesses.

Les Sœurs désirent offrir des remerciments particuliers aux directeurs de l'Abeille, du Picayune et du City Item, qui, si fréquemment ont donné l'usage de leurs colonnes pour faire savoir au public les besoins de leur Asile.

Les Orphelines profitent de la circonstance pour offrir leurs souhaits de bonne et heureuse année à tous leurs amis et aussi de leur assurer que tous les jours leurs ferventes prières demanderont au Ciel de répandre sur eux des bénédictions abondantes. 4jan—1f

---

Bureau de la compagnie de chemin de fer Orléans—Coin des rues White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1885—A une assemblée spéciale du Conseil de Direction de cette compagnie, un dividende de Deux (2) pour cent sur le fonds capital a été déclaré, provenant des bénéfices des trois (3) derniers mois, payable aux actionnaires sur demande.

P. COUGOT,
Secrétaire

4 janv—5f

---

Bande Impériale d'Allemagne.

SEPT SOIRÉES.

—Commençant—

Dimanche, 11 janvier 1885,

—A la Salle de—

L'Artillerie Washington.

LA BANDE IMPERIALE n'est composée que d'artistes de premier ordre, dont cinq solistes.

SOLOS TOUS LES SOIRS.

Changement de programme tous les soirs.

MUSIQUE FRANÇAISE, ALLEMANDE ET ITALIENNE DANS LE REPERTOIRE

Jouée pendant la série des sept soirées.

Billets en vente chez Grunewald.

4jan—1f

---

ETAT DE LA

Banque d'Epargnes Germania

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1884.

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Actions et bons | $42,237 50 |
| Prêts sur hypothèques | 11,720 83 |
| Prêts sur demande (garantis par collatéraux) | 201,559 20 |
| Comptant en main | 28,844 73 |
| | $374,362 26 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital-actions payé | $100,000 00 |
| Profits non divisés | 14,295 50 |
| Savoir: Intérêts acquis après paiement de toutes les taxes et dépenses | $29,727 11 |
| Moins $5,531 45 intérêts payés aux dépositants durant l'année courante et $4,000.00 payés aux actionnaires pour dividende déclaré le 1er juillet 1884 | 9,531 45 |
| Laissant des profits indivis | $14 195 66 |
| Dividendes non réclamés pour | 300 00 |
| Dépôts individuels | $259,960 60 |
| | $374,362 26 |

H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Président,
O. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi ce 2me jour de janvier 1885.

W. O. HART, N.P.

4jan—10f

---

CHAUSSEZ-VOUS!
COIFFEZ-VOUS!
—A—
L'ETOILE ROUGE.

30 déc—1mois

---

GRAND BAL PARE

Donné par la

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

—AU—

THEATRE DE L'OPERA,

Le Samedi 31 Janvier 1885.

N. B.—La Direction s'assemble à l'Asile, tous les Mercredi à 6 1/2 heures du soir.

Tous les invitations de dames s'adresser à un des membres.

Par ordre du Président,

J. LEBLANC,

L. SIMON, Secrétaire.

4 jan—5f

---

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

L'élection annuelle des officiers de cette société qui doivent servir pendant l'année 1885, aura lieu JEUDI, 8 janvier, à son local ordinaire.

Le scrutin sera ouvert de midi à 6 heures du soir. Ne seront admis à voter que ceux qui auront réglé leur compte avec le collecteur. Les retardataires s'empresseront, sans aucun doute, d'accomplir ce devoir.

Par ordre du Président.

J. H. MÉDURLOUA, Secrétaire.

5 janv—4 fois

---

MAISON

D. H. HOLMES

153 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Nous venons d'ouvrir un assortiment considérable de GANTS DE PEAU, à des prix tout-à-fait exceptionnels.

Gants de Chevreau, 4, 6 et 8 boutons.

Gants de Chevreau mousquetaire.

Gants de Suède mousquetaire.

Do du fonrre fourreau, longueur 8, 10 et 12 boutons.

Tous les Gants portant la marque de notre maison sont garantis de première qualité.

GRAND CHOIX DE MULES ET SOULIERS POUR APPARTEMENTS.

4jan—

---

DOLLARS

Dépensés Sagement.

Pour obtenir la valeur de votre argent, d'abord examinez le vaste assortiment de vêtements de belles coupes manquées maintenant déballés aux salons des coupes manquées, avant d'acheter ailleurs. Depuis trois mois, les salons des Coupes manquées ont été le lieu des bargains et ceux qui y vendent sont prêts à donner pour chaque dollar-ce qui vaut deux dollars aux grands magasins dont les prix sont élevés et sont situées dans la partie commerciale de la ville. Pour y aller de quelque partie de la ville que ce soit, il n'en coûte que peu de sous, pris du tialet des chars. tandis que l'économie sur un pantalon s'élèvera de $3 à $10. Les salons de la Coupe manquée, tout en ne faisant aucune étalage extérieure, a toutes les facilités pour montrer ses marchandises avantageusement. Nos économies en dépenses sont dans les poches de nos clients sous la forme de prix réduit. Tout ce que nous demandons, c'est que l'on nous essaie.

---

TAILLEURS-MARCHANDS

"De Vêtements

Dont la coupe a été manquée,

—ET—

VÊTEMENTS NON RÉCLAMÉS

Vêtements de Grande Toilette

A VENDRE ET A LOUER.

| | | |
|---|---|---|
| Vêtements faits sur commande | $35 à | $25 00 |
| do | 45 à | 30 00 |
| do | 35 à | 18 00 |
| do | 25 à | 12 00 |
| do | 20 à | 8 00 |
| Pantalons faits sur commande | 15 à | 6 75 |
| do | 12 à | 4 75 |
| do | 8 à | 3 50 |
| do | 5 à | 2 25 |
| Surtouts faits sur commande | 65 à | 30 00 |
| do | 50 à | 21 00 |
| do | 40 à | 16 50 |
| do | 30 à | 12 75 |
| do | 20 à | 9 50 |

Rappelez-vous que chaque pièce porte le nom du tailleur.

Vente Spéciale, cette Semaine!

Vêtements et Pardessus d'enfants vendus sans égard aux prix de revient.

---

Salon de vêtements de coupe manquée,

No. 196 RUE GRAVIER.

Entre Carondelet et Baronne,

Près du Cotton Exchange.

Ouvert de 7:30 A. M. à 9 P. M.

Le samedi jusqu'à 10 heures du soir.

---

SUCCURSALE:

165....DEARBORN ST....165

CHICAGO.

30déc—MaVD

---

H.P.BUCKLEY

S.....RUE DU CAMP.....S

HORLOGER

—ET MARCHAND DE—

Montres, de Diamants et de Bijouterie,

—AUSSI—

D'ARGENTERIE.

Réparations de tous genres.

23 déc—1m—D, Mar, J

---

A. LEMANNE,

CONFISERIE ROYALE.

Coin Royale et St-Pierre.

JOLI assortiment de BOITES et SACS fantaisie.

BONBONS extra fins à 75 cents la livre.

MELANGEMI 1/2 fin à 35 cents.

1,000 livres FRUITS du pays cristallisés et

ANANAS

à 60 cts la livre. Toute variété de GATEAUX glacés et ornés au plus bas prix.

MARRONS GLACES.

21 déc—1m—DJ.

---

LISEZ

Le Canadien des Etats-Unis,

Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York,

En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, cote de Chartres et Bienville.

Le numéro 5 cents. 1 an.....15f

---

MARRONS DE SAVOIE.

25 barils Marrons de Savoie, 1er choix.

50 caisses Champagne, VEUVE CLICQUOT.

100 caisses Bénédictine.

A vendre par BASSETTI & XIQUES,
4jan—3f 67 et 69 rue Decatur.

---

Bassetti & Xiques

67 & 69 - Rue Decatur - 67 & 69

EN débarquement des navires ROMA, de Gênes, et EMILIA U., de Marseille:

1000 caisses Macaroni, Vermicelli, Pâtes assorties, MARCO RAVANO.
1000 paniers Huile d'olive de 12lb. et 24 1/2lbs. PLAGNIOL DE JAMES.
500 caisses Vermouth Noilly Prat & Co.
50 " Cassis, Noilly Prat & Co.
200 " Vermouth de Turin, Martini Rossi.
200 " Savon de Castille.
100 " Savon Italien, bleu et rouge de F. Onofo.
200 " Pâtes de Naples, Fratelli Garofoli.
100 " Kati de dents d'orange, F. Varaldi.
50 barils Olives verdales.
22 futs Vin de Bandol, E. Mollinier.

A vendre par

BASSETTI & XIQUES,
1er jan—6f 67 et 69 rue Decatur.

---

Avis.

$150,000.

Nile-Orléans, 22 décembre 1884.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque du Commerce, Memphis, Tenn., un dixième du billet No 98,282, tirage à numéro simple, classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 16 décembre 1884, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dixième aux bureaux de la compagnie.

E. S. M. LEBRETON.
Courtier du Canal Bank.
Nouvelle Orléans, Lne.

---

Avis.

$150,000.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1884.

Le